

**3° CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE
SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN EUROPE**

**« U N E P O L I T I Q U E
E U R O P É E N N E P O U R L A
S É C U R I T É R O U T I È R E :
H A R M O N I S A T I O N D E
C O N C E P T S E T D E
P R I N C I P E S »**

Lisbonne

En premier lieu, je voudrais remercier les organisateurs de cette Conférence d'avoir invité les représentants de la Lituanie et de m'avoir donné l'occasion de faire un discours. Durant mon intervention, je fournirai un bref aperçu de la situation de la sécurité routière en Lituanie.

Je pense que le but principal en termes de sécurité routière, aussi bien en Lituanie que dans d'autres États, est de réduire le nombre de blessés et de morts sur les routes. Heureusement, la situation de la sécurité routière en Lituanie s'améliore actuellement grâce à la mise en œuvre de différentes mesures. J'estime cependant que nous ne pouvons pas pour autant nous permettre d'oublier ce problème.

À la fin de l'année 2007, le Parlement lituanien a adopté une loi sur la sécurité routière qui fournit plusieurs mesures visant l'amélioration de la sécurité routière. L'une des principales nouveautés de cette loi est le système plus développé de formation à la conduite, basé sur l'expérience d'autres pays et qui, nous l'espérons, contribuera de façon significative à rendre les routes plus sûres. Selon le nouveau système de formation à la conduite, les candidats ayant réussi l'examen théorique et pratique et ayant obtenu un permis de conduire provisoire devront conclure, endéans deux ans, d'autres cours de conduite supplémentaires dans des centres prévus à cet effet. Après la réalisation de ces cours, les conducteurs recevront un permis de conduire définitif. Ces formations supplémentaires contribueront, dans un cas idéal, à développer et à renforcer les aptitudes des conducteurs. Hormis ceci, dans un effort de garantir une mise en place plus efficace de la politique de l'État concernant la sécurité routière, la nouvelle loi permet au Premier ministre de la République de Lituanie de présider la Commission d'État sur la sécurité routière.

Afin d'améliorer la sécurité sur les routes lituaniennes, le Code des Infractions administratives a également été modifié et inclut dorénavant des mesures plus sévères applicables en cas d'infraction au code de la route.

J'ajouterais que jusqu'à présent, les conditions sur les routes lituaniennes ne sont sûrement pas satisfaisantes. Les routes sont cependant entretenues de façon continue; des mesures de reconstruction et d'amélioration, subventionnées par des fonds de l'UE et de l'État lituanien, ont été mises en place. Tout ceci contribue évidemment à une plus grande sécurité sur nos routes. Je suis cependant persuadé que de nombreux pays, en particulier les nouveaux membres de l'UE, se heurtent à un problème de signalisation routière et de marquage des routes inefficaces. Les signaux routiers se situent souvent au mauvais endroit et sont difficilement visibles. De même, le marquage des routes ne correspond pas aux règles. Ces caractéristiques frappent tout conducteur qui se déplace dans plusieurs pays différents. Par exemple, la situation en Autriche et en Allemagne est bien sûr incontestablement meilleure qu'en Lituanie. La principale fonction de la signalisation routière et du marquage des routes est d'informer les usagers de la route et de leur faire prendre conscience d'éventuels problèmes de circulation, ainsi que de garantir la sécurité sur les routes et de protéger les personnes de possibles accidents. Il faut malheureusement admettre que le système en place en Lituanie ne remplit pas entièrement toutes ces fonctions. Comme je l'ai déjà dit, ce problème existe également dans beaucoup d'autres pays européens. D'un autre côté, en raison de la mentalité des habitants de la Lituanie et d'autres pays semblables, nous avons encore besoin de plus de signaux routiers, afin que les personnes comprennent qu'elles doivent respecter la signalisation dont le but est de les orienter et de les guider, ainsi que de les protéger des dangers de la route. Nous espérons que la population se rendra compte que la signalisation représente un élément important de la sécurité routière et que cette prise de conscience sera à l'origine d'une réduction du nombre des accidents de la route.

Finalement, permettez-moi de souligner qu'afin de garantir l'inexistence d'écarts majeurs entre les différents pays en termes de sécurité routière, il est fondamental de mettre en place rapidement une politique harmonisée relative à la question de la sécurité routière dans tous les pays. J'estime que pour atteindre ce but, il est nécessaire d'uniformiser la signalisation routière et le marquage des routes dans tous les pays d'Europe. Un autre point important serait l'harmonisation des systèmes de formation à la conduite, en passant par l'harmonisation des exigences établies pour les auto-écoles et la création de centres de formation pour conducteurs comparables aux centres existant en Autriche, ayant l'autorisation d'évaluer et de compléter les aptitudes des conducteurs. Je pense

également qu'il serait utile de discuter la possible création d'un ensemble harmonisé de règles de la route au niveau européen.

Je vous remercie de votre attention.